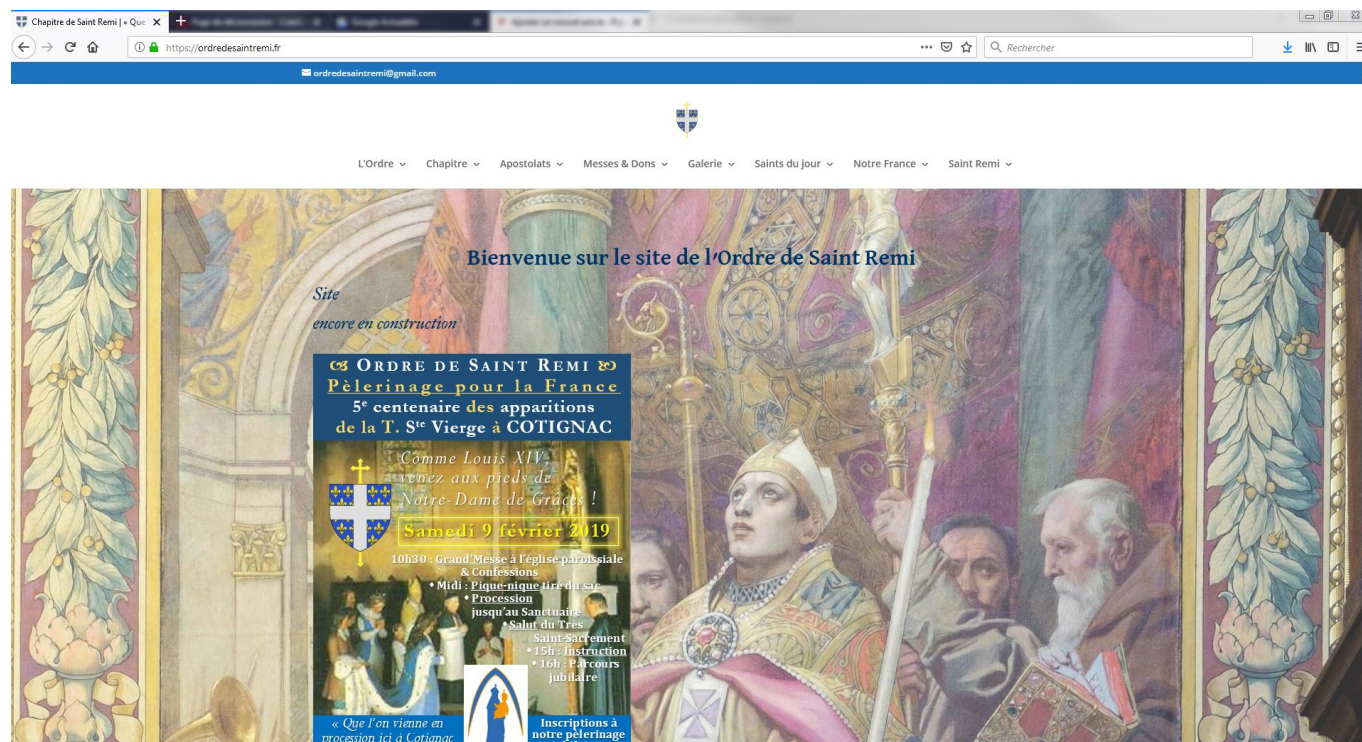


## Un site internet pour l'Ordre de Saint Remi

Author : Summorum Pontificum

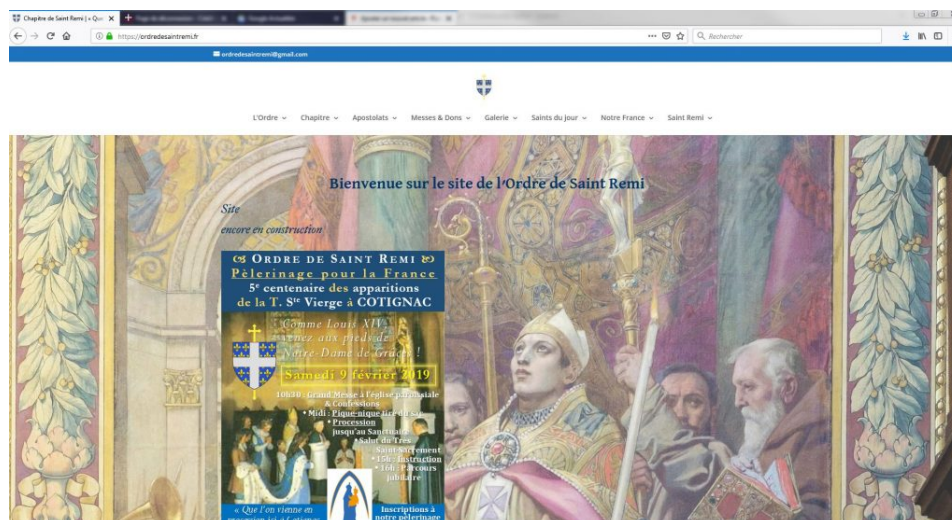
Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 11 janvier 2019



Nous avons évoqué cette fondation dans le diocèse de Fréjus-Toulon : l'**Ordre de Saint-Remi qui veut notamment prier et faire prier pour la France**. Fondé par des deux prêtres issus de l'Institut du Christ Roi, l'ordre de Saint-Remi a été érigé en association cléricale publique de fidèles de droit diocésain en octobre dernier par Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon.

[Découvrez cette oeuvre sur son site internet](#)



## Présentation

Fondé le 25 mars 2017 (en l'année du centenaire des apparitions de la Très Sainte Vierge Marie à Fatima) et accueilli par Mgr D. Rey, Évêque de Fréjus-Toulon, dans le cadre d'une convention, l'Ordre de Saint Remi est une association de fait de fidèles catholiques, rassemblée autour de chanoines séculiers consacrés à la prière pour la France.

Sa devise (« Que Votre Règne arrive », Luc. XI, 2) rappelle à ses membres qu'ils ont à travailler au règne social du Christ Roi, en France particulièrement.

## Mission propre

L'Ordre a pour but la gloire et le service de Dieu et de l'Église, le soutien à la sanctification du Clergé français ainsi que des fidèles qui s'associent à son œuvre.

Il est attaché à la prière pour le salut de la France, Fille aînée de l'Église « mais pas la plus fidèle » (Pape François), et s'attèle au travail de recherche, d'enseignement, de défense et promotion du patrimoine de la Chrétienté selon le « génie français » (S. Pie X).